

Autorisations financières proposées à l'assemblée générale mixte du 14 mai 2018

Nature de l'autorisation	Date de l'autorisation	Durée de l'autorisation et échéance	Plafonds nominaux maximum d'augmentation de capital (en € ou en pourcentage du capital social)	Plafonds nominaux maximum des titres de créances (en €)
Réduction du capital social par annulation d'actions auto-détenues	AGM du 14 mai 2018 (12 ^{ème} résolution)	18 mois 14-novembre-2019	Dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois	N/A
Augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres	AGM du 14 mai 2018 (13 ^{ème} résolution)	26 mois 14-juillet-2020	40 millions ⁽¹⁾	N/A
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec <u>maintien</u> du droit préférentiel de souscription des actionnaires	AGM du 14 mai 2018 (14 ^{ème} résolution)	26 mois 14-juillet-2020	94 millions ⁽²⁾	150 000 millions ⁽³⁾
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec <u>suppression</u> du droit préférentiel de souscription des actionnaires, <u>par voie d'offre au public</u>	AGM du 14 mai 2018 (15 ^{ème} résolution)	26 mois 14-juillet-2020	18 millions ⁽⁴⁾	30 millions ⁽⁵⁾
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec <u>suppression</u> du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre de <u>placements privés</u> visés à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier	AGM du 14 mai 2018 (16 ^{ème} résolution)	26 mois 14-juillet-2020	18 millions ⁽⁶⁾	30 millions ⁽⁷⁾
Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de <u>fixer le prix d'émission</u> dans les conditions déterminées par l'Assemblée Générale en cas d'émissions réalisées avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 10 % du capital par an	AGM du 14 mai 2018 (17 ^{ème} résolution)	26 mois 14-juillet-2020	Dans la limite de 10% du capital social par an ⁽⁸⁾	Renvoi ⁽⁸⁾
Augmentation du nombre de titres à émettre, en cas d'émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 15 % de l'émission initiale (en cas de <u>demandes excédentaires</u>)	AGM du 14 mai 2018 (18 ^{ème} résolution)	26 mois 14-juillet-2020	15% de l'émission initiale ⁽⁹⁾	Renvoi ⁽⁹⁾
<u>Limitation globale</u> des autorisations d'émission en numéraire	AGM du 14 mai 2018 (19 ^{ème} résolution)	26 mois 14-juillet-2020	100 millions pour les délégations avec DPS et sans DPS par offre au public et placement privé (sous plafond de 18M€ pour les délégations sans DPS par offre au public et placement privé)	150 millions pour les délégations avec DPS et sans DPS par offre au public et placement privé (sous plafond de 30M€ pour les délégations sans DPS par offre au public et placement privé)
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles <u>en rémunération d'apports en nature de titres</u> consentis au profit de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	AGM du 14 mai 2018 (20 ^{ème} résolution)	26 mois 14-juillet-2020	Dans la limite de 10% du capital social ⁽¹⁾	N/A
Emission réservée aux salariés adhérents d'un <u>plan d'épargne d'entreprise</u> , avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers, d'actions nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles	AGM du 14 mai 2018 (21 ^{ème} résolution)	26 mois 14-juillet-2020	1,8% du capital social à la date de décision d'émission ⁽¹⁾	N/A
<u>Attributions gratuites d'actions</u> existantes ou à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées	AGM du 14 mai 2018 (22 ^{ème} résolution)	38 mois 14-juillet-2021	3,5% du nombre total d'actions composant le capital social à la date d'attribution ⁽¹⁰⁾	N/A

(1) Il s'agit d'un plafond individuel et autonome/indépendant

(2) Ce montant s'imputera sur le plafond global de 100 millions d'euros prévu par la 19^{ème} résolution (relatif aux actions).

(3) Ce montant s'imputera sur le plafond global de 150 millions d'euros prévu par la 19^{ème} résolution (relatif aux titres de créances).

(4) Ce montant s'imputera sur le plafond individuel de 18 millions d'euros prévu par la 16^{ème} résolution et sur le plafond global de 100 millions d'euros prévu par la 19^{ème} résolution (relatif aux actions).

(5) Ce montant s'imputera sur le plafond individuel de 30 millions d'euros prévu par la 16^{ème} résolution et sur le plafond global de 150 millions d'euros prévu par la 19^{ème} résolution (relatif aux titres de créances).

(6) Ce montant s'imputera sur le plafond individuel de 18 millions d'euros prévu par la 15^{ème} résolution et sur le plafond global de 100 millions d'euros prévu par la 19^{ème} résolution (relatif aux actions).

(7) Ce montant s'imputera sur le plafond individuel de 30 millions d'euros prévu par la 15^{ème} résolution et sur le plafond global de 150 millions d'euros prévu par la 19^{ème} résolution (relatif aux titres de créances).

(8) Cette règle dérogatoire de prix est utilisable dans la limite des plafonds prévus par les 15^{ème} et 16^{ème} résolutions (offre au public et placement privé) dans le cadre desquelles elle est utilisée

(9) Cette clause d'extension est utilisable dans la limite des plafonds prévus par les 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} résolutions (maintien du DPS+ suppression du DPS par offre au public et placement privé) dans le cadre desquelles elle est utilisée

(10) Elle prive d'effet, à hauteur, le cas échéant, de la partie non utilisée, toute autorisation antérieure ayant le même objet.